



# APPEL À PROJETS 2022

Soutien et/ou développement  
des dynamiques d'animation locale  
dans les communes rurales  
des Yvelines



## DOSSIER DE DEMANDE

### Présentation du porteur de l'action

Identité du porteur de l'action	
Statut juridique	
Adresse du siège social	
Numéro SIRET	
Nature du programme : <input type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> Investissement	

### Identification du représentant légal

Nom, Prénom	
Fonction	
Coordonnées (adresse postale, téléphone, courriel)	

### Identification du référent de l'action

Nom, Prénom	
Fonction	
Coordonnées (adresse postale, téléphone, courriel)	

## Description synthétique de l'action

Thématiques de ou des action(s) conduite(s)	
Nom du projet	
Description synthétique du projet	
Public touché ou visé (caractéristique et nombre)	
Date prévisionnelle de réalisation de l'action	

## Description détaillée de l'action

Un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire est un préalable à la mise en œuvre de votre action

### Etat des lieux du territoire

- ❖ *Caractéristiques du territoire d'intervention*
  - *Offre existante dans le champ de l'action*
  - *Besoins repérés*
  
- ❖ *Méthode*
  - *Recueil de données statistiques*
  - *Consultation*
  
- ❖ *Identification des partenaires associés*
  - *Noms*
  - *Champ d'activité*

### Objectifs du projet (case(s) à cocher) :

- Favoriser le lien social, la cohésion sociale sur le territoire et notamment le renforcement des relations intergénérationnelles
- Lutter contre l'isolement et renforcer les solidarités et les réseaux sociaux de proximité
- Accompagner les initiatives des habitants et développer leur pouvoir d'agir.
- Proposer une offre de service facilitant l'organisation de la vie quotidienne, l'inclusion et la socialisation.
- S'inscrire en complémentarité des actions conduites localement par les partenaires.
- Lutter contre les exclusions et encourager la mixité.
- Soutenir la fonction parentale
- Autre(s) : .....

### Type d'action

- Action intergénérationnelle
- Action favorisant la mixité des publics
- Mobilisation d'habitants dans l'élaboration et la conduite du projet voire dans sa gouvernance.
- Accueil inconditionnel accessible à tous (accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.)
- Autre(s) : .....

<p>Détail de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>Etapas de développement</i></li> <li>❖ <i>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</i></li> </ul>	
<p>Moyens mobilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>Ressources humaines</i></li> <li>❖ <i>Lieu</i></li> <li>❖ <i>Matériels</i></li> </ul>	
<p>Implication des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>Degré d'implication</i></li> <li>- <i>Participation à l'élaboration du projet</i></li> <li>- <i>Participation à la mise en œuvre de l'action</i></li> </ul>	
<p>Partenariat mobilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>Identification des partenaires associés</i></li> <li>- <i>Noms</i></li> <li>- <i>Champ d'activité</i></li> </ul>	
<p>Résultats attendus</p>	
<p>Pilotage et évaluation de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>Instances mises en place</i></li> <li>❖ <i>Critères d'évaluation</i></li> <li>- <i>Nombre de participants</i></li> <li>- <i>Changement opéré sur le territoire</i></li> </ul>	

**Rappel** : Le montant total des financements accordés par la branche Famille ne peut excéder 80 % du coût total annuel de fonctionnement d'une structure ou d'un service.

L'ensemble des recettes, ne peut excéder 100 % du coût annuel de fonctionnement de l'action.

## Plan de financement prévisionnel Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
60 Achat	€	7061 Participations usagers	€
6061 Fourn non stockable eau énergie	€	70882 Recettes en atténuation	€
6063 Fourn entretien et petit équipt	€	741 Etat	€
6064 Fourn administrative éducative	€	742 Région	€
60680 Autres matières et fournitures	€	743 Département	€
61 Services extérieurs	€	744 Commune	€
62 Autres services extérieurs	€	746 Caf des Yvelines	€
63 Impôts, taxes et versements	€	748 Autres subventions	€
64 Charges du personnel	€	76 Produits financiers	€
65 Divers (frais de siège)	€	77 Produits exceptionnels	€
66 Charges financières	€		
67 Charges exceptionnelles	€		
68 Dotations	€		€
<b>TOTAL</b>	<b>€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>€</b>

A .....

Le .....

**Cachet et signature du porteur**

## Plan de financement prévisionnel Investissement

DEPENSES			RECETTES	
	HT	TTC		
Foncier	€	€	Etat	€
Gros Œuvre	€	€	Conseil Régional	€
Aménagement intérieur	€	€	Conseil Départemental	€
Equipements	€	€	Commune	€
Honoraires	€	€	Caf	€
Autres	€	€	Emprunts	€
			Apport personnel	€
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>€</b>		<b>TOTAL H.T.</b>	<b>€</b>
<b>TOTAL T.T.C.</b>		<b>€</b>	<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>€</b>
<b>Part du gros œuvre dans la dépense totale (en %)</b>			<b>%</b>	

- **Le montant total des devis présentés doit correspondre au montant total des dépenses prévisionnelles ci-dessus.**

\* Toutes les dépenses qui relèvent, en comptabilité, de la notion d'investissement sont des dépenses subventionnables. Seules les immobilisations doivent être renseignées dans ce plan de financement définitif (voir annexe 1 « Les six composantes des dépenses subventionnables » en dernière page du dossier).

Je, soussigné (e), M \_\_\_\_\_ en qualité de \_\_\_\_\_ sollicite une aide financière à la Caf des Yvelines pour un montant de \_\_\_\_\_ €

A ..... Le .....

**Cachet et signature du porteur**

## Documents à fournir

<b>Collectivités territoriales - établissements publics</b>	
Numéro SIREN / SIRET	<input type="checkbox"/>
RIB	<input type="checkbox"/>
Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI détaillant le champ de compétence	<input type="checkbox"/>
Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétences)	<input type="checkbox"/>
<b>OU</b> Attestation de non-changement de situation pour les partenaires déjà connus de la Caf ( <b>à télécharger sur le Caf.fr</b> )	<input type="checkbox"/>

<b>Associations</b>	
Numéro SIREN / SIRET	<input type="checkbox"/>
RIB	<input type="checkbox"/>
Récépissé de déclaration en préfecture ou publication au J.O.	<input type="checkbox"/>
Statuts	<input type="checkbox"/>
Liste actualisée des membres du Bureau	<input type="checkbox"/>
<b>OU</b> Attestation de non-changement de situation pour les partenaires déjà connus de la Caf ( <b>à télécharger sur le Caf.fr</b> )	<input type="checkbox"/>
Comptes financiers : résultats et bilan relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existant en N- 1 ) + budget prévisionnel de l'exercice en cours	<input type="checkbox"/>

<b>Entreprises</b>	
Numéro SIREN / SIRET	<input type="checkbox"/>
RIB	<input type="checkbox"/>
Statuts	<input type="checkbox"/>
Extrait K bis délivré par le greffe du tribunal de commerce, daté de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/>
<b>OU</b> Attestation de non-changement de situation pour les partenaires déjà connus de la Caf ( <b>à télécharger sur le Caf.fr</b> )	<input type="checkbox"/>
Comptes financiers : résultats et bilan relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existant en N- 1 )	<input type="checkbox"/>

## Envoi de la demande

Le dossier est à transmettre **exclusivement** par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante :

**[appelaprojet.cafyvelines@caf.cnafmail.fr](mailto:appelaprojet.cafyvelines@caf.cnafmail.fr)**

**Retour des dossiers le 27 mai 2022 au plus tard**

N'hésitez pas à contacter le Chargé de Conseil et développement de votre territoire **avant** l'envoi de votre dossier

<http://www.caf.fr/ma-caf/caf-des-yvelines/partenaires/contacter-un-conseiller-territorial>

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS POURRONT ETRE EXAMINES PAR LES SERVICES DE LA CAFY.**  
**UN DOSSIER INCOMPLET PEUT ETRE RENVOYE.**